L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 6 DECEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

L'AMERICAN EMPLOYMENT CO. 79 Bienville, [illegible]

A LOUER

A LOUER—A partir du [illegible] la maison située à l'angle des [illegible] Dauphine, présentement [illegible] Navailles e mme grocerie. S'adresser au No 71 rue Bourbon.

A VENDRE

A VENDRE ou à louer [illegible]

A VENDRE—Une [illegible] S'adresser à John Salomon [illegible]

EXCELLENTE OCCASION. [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

Eugénie Lahanier contre Auguste Lahanier, son mari.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse [illegible]

AVIS AUX CREANCIERS.

[illegible]

Haynes & Rogers vs. Wm. D. Haynes.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District [illegible] —No 25 230 [illegible] Par ordre de la Cour [illegible] FRED D. KING, Juge [illegible]
J. B. RANKIN, Député Greffier.
3 nov—3f au 6déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

P. Graham vs P. Brasley.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nlle Orléans—No 9421.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr Jr. juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan rue Magazine No 1036 près Genl Taylor, VENDREDI, le 14 décembre 1888, à midi de la propriété ci dessous décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 déc—4 9 14 M. F. MICHEL, Constable.

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

Louis B. Levy vs J. K. Levy & Son et Louis B. Levy vs J. K. Levy & Son et als.—Nos 11 751 et 11 752.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS pour le District Est de la Louisiane—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés [illegible] je vendrai [illegible] LUNDI [illegible] décembre 1888, à midi à l'entrée principale de la Douane [illegible] dans la ville de la Nouvelle Orléans, la propriété décrite ci après, à savoir: [illegible]
Conditions Comptant.
GEO. MOORMAN
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
30 nov—30 3 10 17 24 31 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Hatchman, veuve [illegible]
[illegible]
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Pierre Lacaze.
[illegible]
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Jacob Strauss.
[illegible]
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Marie Miller, femme de [illegible]
[illegible]
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Daniel Hurley et Ann Fitzpatrick, sa femme.
[illegible]

Succession de Louis Gauch.
[illegible]

Succession de Joseph R. Wilderman.
[illegible]

Succession de Joachim Rupp.
[illegible]
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Mme Hettie Longshore, veuve de Charles Thorn.
[illegible]
E. A. LUMINAIS, Greffier.

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DEPARTEMENT DE BANQUE.
A la clôture des affaires, le 31 octobre 1888.
ACTIF [illegible]
PASSIF [illegible]
JAS J. TARLETON, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE [illegible]
EDGAR GRIMA, Notaire.

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper established on the 1st of September 1827 and universally known [illegible]

Subscription Terms:
Daily Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum $12, six months $6, three months $3, one month $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50, three months, 75 cents.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

TIRAGE COLOSSAL
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 18 DEC, 1888

GROS LOT: $600,000

100,000 Billets à Quarante Dollars. Demi-Billet $20; Quart de Billet $10 00; Huitième de Billet $5; Vingtième de Billet $2; Quarantième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000	200,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
2 Lots de	25,000	50,000
5 Lots de	10,000	50,000
12 Lots de	5,000	60,000
25 Lots de	2,000	50,000
100 Lots de	800	80,000
200 Lots de	400	80,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de $800	80,000
100 Lots de $400	40,000
Trois numéros de terminaison.	
99 Lots de $800, soit	$79,200
99 Lots de $400	39,600
Deux numéros de terminaison.	
900 Lots de $200, soit	$180,000
900 Lots de $200	180,000
3,146 Lots se montant à	$2,118,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein. Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence de valeur dans le sixième district sur un ilet carré.

Mutual Loan and Building Co. vs Eugène P. Brugère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,375—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Magazine, Constance et State et la ligne de Burtheville, et mesure trois cents pieds en face à la rue State, la même façade sur la ligne de Burtheville, deux cent cinquante un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Magazine et deux cent cinquante six pieds neuf pouces de face à la rue Constance, le tout plus ou moins au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 déc—5 12 19 26—2 5 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jouets, Jouets, Faïence et Verrerie, Divers, etc.

John Gauche's Sons vs Margaret Benroth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 160.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, sur les lieux et après désignés, LUNDI 17 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—
Un fort lot assorti de jouets, faïence, porcelaine, verrerie et articles de fantaisie, vitrines, rayons, etc. d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 déc—5 9 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Walter J. Morton vs. Geo. E. Gaudry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 25 261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, de la propriété ci désignée après, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible]
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 nov—19 26 déc 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu, installations, etc. d'une imprimerie, moteur électrique, etc.

Brudner Smith & Cie. vs. Daily News Publishing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible]
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 nov—26 29 [illegible]

21me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte [illegible]

[illegible]

Total		$89 162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37 146 73	
Pertes non payées	12 648 05	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10 000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10 000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,387 02	
	$89 162 50—	$89 162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36 959 33
Prêts sur nantissements	9 850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99 815 00
Banques, assurances et autres stocks	20 945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69 619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi annuel de cinq pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887 pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING	J. J. LANGLES.
J. HASSINGER.	J. E. MERILH.
P. W. DIELMAN.	JOHN THORN.
J. B. MEYERS.	LOUIS GRUNEWALD
GEO H. BRAUGHN.	A. G. RICKS.
FRANK VATTER.	W. W. HUCK.
C. B. FISCHER.	

15 jan—1m

Etat de Situation semestriel
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat
De la Nouvelle-Orléans,
STATE NATIONAL BANK
DE LA NLLE-ORLEANS,
ETAT SEMESTRIEL,
30 Juin 1888.

ACTIF.

Bons des Etats Unis autres bons, aussi actions		477,868 00
Primes sur bons des E. U.		17,000 00
5 0/0 avec Trésorier des E. U.		12,375 00
Propriétés foncières		74 650 48
Escomptes		935,956 37
Prêts sur demande	$192 029 17	
Change	260,192 82	
Argent comptant et chèques sur d'autres banques	393,807 23—	846,029 22
		$2,363,899 05

PASSIF.

Capital		$425,000 00
Fonds de surplus		64,000 00
Profits non divisés		31,338 26
Dividendes non payés		15,953 99
Circulation		245,400 00
Dépôts individuels	$1,304,249 96	
Dépôts de banques	277,956 84	1,582,206 80
		$2,363,899 05

Attesté: T. R. ROACH, Caissier.
1er juil—1 sem

Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 23 novembre 1888.

LISTE DE DAMES.
Pigognini Vve Mme

LISTE DES HOMMES.
Ava M. — Girod Ferdinand
Muller Joseph — Russie Michel
Sepith Théo. — Watellier A.

G. W. NOTT,
Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de réclamations et comptes à recevoir, etc., dans l'affaire de la Workingmen's Bank.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,820—En vertu d'un ordre de vente daté le 5 décembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un lot de réclamations, comptes, procès, jugements, etc., conformément à une liste déposée en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6déc—6 10 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de chaussures comprenant installations et gantes, coffre fort en fer, etc.

W. & J. Hogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,225—En vertu d'un ordre de vente daté 27 novembre 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, 15 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout le contenu du local No 167 rue Canal, consistant en un grand assortiment de chaussures, congrès, bottes, pantoufles, etc., pour dames, enfants, hommes et garçons—aussi un grand coffre fort en fer, un lot de chaises, chandeliers, splendides installations de magasin, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4 7 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Metropolitan Bank vs John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21 693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains [illegible]
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ad Schreiber & al. exécuteurs, versus [illegible]

[illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—26 déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 21 [illegible]—En vertu d'un ordre de vente daté le [illegible] 1888 et d'un autre additionnel de vente daté le 19 octobre 1888, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 22 décembre 1888 à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 878 borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil et mesurant, en mesure américaine d'après la dite esquisse comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 151 pieds 9 pouces sur la rue Murat et commençant à une distance de 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet la dite portion de terre a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 109 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat et la profondeur sur une ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds [illegible] sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue G[illegible] pouces et 5 lignes, le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.
Conditions.—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un crédit de un, deux et trois ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final et garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur la dite propriété avec les clauses de garantie usuelles de non aliénando et cinq pour cent frais d'avocat compris dans l'acte de vente, et les acquéreurs assumeront le paiement des taxes exigibles pour l'année actuelle 1888 au dessus du montant de son adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 nov—19, 26 nov—3, 10, 17, 22 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr. J. S. Carter vs. Mme Anna Lamantia et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,277—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 15 décembre, 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Bassin, (anciennement St-Jean) Poydras, Lafayette, (anciennement Hevia) et Remparts (anciennement Cirque), désigné par le numéro 5, sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 9 mars 1838; le dit lot formant l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesurant quarante deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de cent pieds et face à la rue Bassin, entre lignes parallèles.
Acquis par Mme Lamantia de Joseph Torre, d'après un acte de Emile Bouny, notaire, le 20 octobre, 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 nov—14 21 28—déc 5 12 15

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, literie, etc.

Succession de Mary Hecker, femme décédée de H. Hammerling.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 25,343.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, — A. Brignoni, encanteur, — Bureau: Nos. 38 rue Royale—VENDREDI, 7 décembre 1888, à 11 heures a. m., à la salle d'encan, No 38 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, en date du 22 novembre 1888, il sera vendu un assortiment général de meubles de maison, miroirs, tableaux, literie, etc., appartenant à la dite succession; le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant.
24nov—24, 28—7déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry D. Ogden vs. Mlle Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,056.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 décembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Cinq lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 26 borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit: Lots 6 et 7 chacun vingt-huit pieds [28'] huit pouces [8''] de face sur la rue Millaudon sur cent pieds [100'] de profondeur, et les lots 10, 11 et 12 chacun vingt-huit pieds [28'] huit pouces [8''] de face à la rue Général Scott sur cent pieds [100'] de profondeur.
2° Six lots de terre dans le même district, dans l'ilet No 20 borné par les rues Millaudon, Clinton, Wall et Esther, désignés par les Nos 5 à 8 inclusivement et 14 et 15, et mesurant comme suit: les lots 5, 6, 7, 8, chacun, trente pieds [30'] de face à la rue Esther sur cent quarante-deux pieds [142'] huit pouces [8''] et six lignes [6'''] de profondeur, et les lots 14 et 15, chacun, trente pieds [30'] de face à la rue Wall sur cent quarante deux pieds [142'] huit pouces [8''] et six lignes [6'''] de profondeur.
3° Onze lots de terre dans le même district, dans l'ilet No 254, bornés par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3 à 12, inclusivement, et 24, et mesurant comme suit: lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun trente pieds [30'] de face à la rue Washington sur cent sept pieds [107'] six pouces [6''] de profondeur, les lots 11 et 12 chacun trente pieds [30'] de face à la rue Huitième sur cent cinquante pieds [150'] de profondeur, et le lot 24 trente pieds [30'] de face à la rue Cohn sur cent cinquante pieds [150'] de profondeur.
Toutes ces propriétés ont été acquises par le défendeur comme légataire universelle de la succession de Mme Amélie Fortier, No 23,637 d'après un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 2 avril 1888.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 nov—déc 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, vins, liqueurs, installation, wagon, etc.

H. E. Cajdau vs. Paul Dutel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MERCREDI, 12 décembre 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—
Au local No 225 rue Decatur—
Le contenu du dit local, consistant en un grand lot de groceries, vins, whiskies, liqueurs, installations et autres articles, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Aussi un wagon pour grocerie.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 déc—1 4 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Julia Cox vs Arthur J. Quinn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25 106—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Allée Commerciale dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 15 décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 nov—15 20 27 déc 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Isabella H. McIntyre et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 25 092—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire [illegible]
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 nov—26 déc 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic,

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen.

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A des conditions faciles.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 625—En vertu d'un ordre de vente en date du 14 novembre 1888, lancé dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Charles W. Drown, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co. et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, avec les conditions ci-après mentionnées qui seront faites par le dit Charles W. Drown, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, conjointement ou séparément.
Conformément au dit ordre, la propriété ci-après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, à savoir—
Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, comprenant sucrerie, cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui se trouvent en usage ou servant à la culture, etc., connue et désignée comme Plantation Evergreen, située dans la paroisse Terrebonne, en cet Etat, sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à peu près six milles du Bayou Lafourche, mesurant vingt quatre arpents et demi de face sur les deux rives du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du dit Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne, étant bornée sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant au feu Lenfroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, exceptant cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ellis et mesurant un acre de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à l'enchère publique faite par le marshal des Etats Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882 en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis du Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane, en même affaire de Joseph J. Martin vs. Townson Ellis, No 9,385 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui a été accordé par le dit marshal, en date du 5 juillet 1882, et enregistré au bureau du greffe de la paroisse Terrebonne, livre G. G., folio 622 et seq.
Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux, par acte pardevant André Hero, Jr., notaire, ont vendu un tiers à Leo LeBlanc, mais par acte pardevant N. B. Trist, notaire, pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1888, Leo LeBlanc a rétransféré le dit tiers à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Cie, et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.
Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:
Sucrerie, magasin à maïs, écurie, huit cabanes simples, trois cabanes doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendances, machine à sucre complète, 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagages et une charrette à eau, charrues, moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a environ 75 acres de plant de cannes seconde année et 70 acres de plant de première année, et il y a des cannes en windrow pour planter à peu près 90 à 100 acres et aussi environ 2,000 barils de maïs et 20 mulets.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur datés du jour de la vente portant hypothèque spéciale et lien du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement avec la clause de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devra assurer les bâtisses et les améliorations pour le montant de la somme à crédit et transférer la police au vendeur, de même qu'il devra payer toutes les taxes de paroisse et municipales de l'année 1888.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Cie., et d'Henry Groebel et d'Olivier Marionneaux.
19 nov—19, 26—déc 3, 10, 17, 22.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Succession de John A. Norton.

No. 8,921.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan les actions décrites comme suit:
1 action du N. O. City Railroad Co.
1 action du N. O. Produce Exchange.
5 actions du N. O. Refrigerator and Manufacturing Co.
Conditions—Comptant avant le transfert.
24nov—24 25 déc 1 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

La vente la plus attrayante de la saison.

Propriétés centrales et commerciales. Trois grands magasins dans les bâtisses Zacharie.

Sur la rue St. Charles, entre Canal et Commune.

Un placement rémunérateur et rapportant un joli revenu.

Vente positive pour un partage

A l'encan, avec un long crédit et avec un intérêt très bas.

Benjamin Newgass et als. vs. Betty Newgass et als.

No 21,030.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente pour un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles en vertu de plusieurs jugements rendus dans l'affaire ci dessus et d'un ordre en date du 16 février 1888 par l'Honorable Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans il sera vendu à l'enchère publique les propriétés de valeur ci-après décrites à savoir:

Propriété du Premier District.

Trois magasins en briques à quatre étages, formant une partie des bâtisses Zacharie ou Veranda Row dans l'ilet borné par les rues St Charles, Canal, Camp et Commune et décrite comme suit—
1° Le magasin No 20 rue St Charles le lot est désigné par la lettre B sur un plan de Pilié en date du 30 avril 1881 et mesurant au pied américain 21 pieds 11 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 97 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue du Canal et 100 pieds 4 pouces sur le côté le plus près de la rue Commune et de la ligne du fond du dit lot de terre [illegible] M Pokorny avec bail à raison de $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889.
2° Le magasin No 22 rue St Charles touchant la propriété ci dessus. Le lot est désigné par la lettre C sur le plan ci dessus décrit et mesure 21 pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de 97 pieds 10 pouces [illegible] magasin est sous bail $2400 par an jusqu'au 30 septembre 1889 et occupé par The Famous Hat Store.
3° Le magasin No 24 rue St Charles attenant à celui ci dessus, le lot est désigné par la lettre D sur le plan ci dessus mentionné [illegible] par M E Lexey & Co. [illegible]
Termes et Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de un deux et trois ans au moins à l'option de l'acquéreur [illegible]
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, No 21 Passage de la Bourse.
20nov—20 24—déc 1 8 15 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété avec jardin et laiterie.

Succession de Er. Gray Willett.

No 24,260—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 8 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, date du 5 novembre 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, savoir—
Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Dupré et Gayoso désignés comme les terrains de 8 à 12.
Les terrains de 8 à 11 mesurant 25 pieds 9 pouces et 2 lignes de façade rue Bienville sur 111 pieds, 4 pouces, et 7 lignes de profondeur. Le No 11 formant le coin des rues Bienville et Gayoso. Le terrain No 12 mesure 26 pieds de façade rue Gayoso, sur 141 pieds, 8 pouces et 7 lignes de profondeur.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage avec cuisine, écurie, etc., portant le No 605 rue Bienville.
Conditions—Comptant; 10 pour cent payés au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel notaire.
6nov—6 17 24 déc 1 8

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Henry Jurgens.

Le Fonds complet d'un Etablissement de Pompes Funèbres, Clientèle, etc.,

A Carrollton.

Chevaux, Mulets, Vaches, Voitures, Corbillards, Harnais, accessoires de Buggy et effets mobiliers.

Cour Civile de District, docket No 25,276.

A l'Encan, pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 13 décembre 1888, à 10 heures et demie a. m., sur les lieux, rue Madison, entre Hampson et Deuxième, Septième District Carrollton en vertu d'un décret de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. daté du 3 décembre 1888, dossier 25 276 pour le compte de la succession de Henry Jurgens, décédé, aux enchères publiques, il sera vendu:
Tout le contenu de l'établissement, écurie et résidence, comprenant 20 têtes, chevaux et mulets, un étalon, quatre vaches, 7 voitures, 2 corbillards, barouche, buggy, 75 cercueils, tous genres de matériaux, ainsi que la clientèle de l'établissement, meubles de ménage et effets mobiliers, le tout selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur livraison.
4 déc—4 9 au 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage à double corps de logis.

No 186 rue Willow entre les rues Lafayette et Cypress.

Succession de Wm. Kenny, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles près Gravier par ordre de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, de la dite Cour, Division A, actuellement en congé, daté le 2 novembre 1888, dossier No 4709 pour compte de la succession de William Kenny, décédé, il sera vendu à l'enchère publique:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cypress et Lafayette, désigné par le numéro 4, lequel mesure 27 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis**, recouvert en ardoises, connu comme le No 186 rue Willow et ayant quatre chambres et une citerne de chaque côté et rapportant $17 par mois.
Conditions.—Comptant en passant les titres; 10 pour cent payé comptant sur les lieux. Les taxes de 1888 seront payées par le vendeur.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.
13nov—13, 18, 25—2, 9, 15déc

Faites faire vos portraits
Pour les offrir comme cadeaux de fêtes
—CHEZ—
SIMON
132 rue du Canal, près du Grand Opera House et 21 rue Hôpital.
Photographies avec arrière plans foncés, Berlin, Minettes, et statuaire une spécialité. Crayons et Portraits de grandeurs naturelles à des prix très réduits.
28nov—1m dim

VENTES A L'ENCAN

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de S. L. James.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 25,402.

Bons de Ville. Bons de Ville.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet,—MARDI, 18 décembre 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 3 décembre 1888, pour le compte de la succession sus-nommée il sera vendu—
Deux (2) bons enregistrés de ville de 5 0/0, Nos 892 et 960, de $1000 chacun.
Conditions—Comptant sur les lieux.
6 déc—6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur dans le Premier District.

Dans l'affaire de Samuel C. Thelemann vs. Mme Jennie Waters et als.

Vente pour un partage.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 18 mai 1888 et signé le 24 mai 1888, et conformément à un autre décret de la dite Cour, daté le 9 novembre 1888, Dossier No 23,764, pour effectuer un partage, à l'encan, il sera vendu—
Deux certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cypress, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots 1 et 2 sur un plan de L. H. Pilié, voyer en date du 3 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Chiapella ancien notaire conformément au dit plan. Les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Willow et Cypress.
Les dimensions ci dessus indiquées sont toutes plus ou moins et d'après des plans de Hunter Stewart, voyer daté le 16 juin 1888 et seront montrés sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais des acquéreurs comprenant les taxes dues et échues pour 1888. Dix pour cent seront requis en dépôts pour assurer la vente.
13 nov—13 18 25—déc 2 9 15 16 22

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, effets mobiliers, etc.

Succession de Louise Latchford.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 25 250.

PAR B. ONORATO, Encanteur [illegible]
Conditions—Comptant.
23 nov—23 29 6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alfred Homes Steward.

PAR B. ONORATO [illegible]
B. ONORATO, Encanteur.
7 nov—7 10 17 24 déc 1 8

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

COTTAGE,

No 29 rue Miro, entre Gasquet et Palmyre.

Succession de Wm M. Miller.

No 22 650—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER [illegible]
3 nov—3 10 17 24 déc 1 8

PLACEMENT DE CHOIX
DANS DES PROPRIÉTÉS DU DEUXIÈME DISTRICT.

Nos. 302 et 302 1/2 rue Dumaine, entre les rues Roman et Derbigny—Double corps de logis élégant en bois.

No 328 rue Dumaine, entre Prieur et Roman, grand terrain avec cottage retiré de la rue.

Nos. 341 et 341 1/2, 346 et 346 1/2 et 348 et 348 1/2 rue Dumaine, entre les rues Johnson et Prieur—Trois cottages élégants et presque neufs.

No 350 rue Dumaine, cottage élégant, élevé et presque neuf.

Succession de Julia Conway, veuve décédée de E. M. Blanc.

No 25,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — SAMEDI 15 décembre 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, **à la Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis juge de la dite Cour Division A actuellement en congé, daté le 30 octobre 1888, pour compte de la dite succession la propriété de valeur décrite ci-après à savoir—
1° **Un lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 4 dans l'ilet borné par les rues **Dumaine, Ste-Anne, Derbigny et Roman** sur un plan dressé par —— Castaing et mesurant en mesure américaine **33 pieds 1 pouce 3 lignes** de face à la rue **Dumaine** sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un double corps de logis élégant en bois, recouvert en ardoises, connu par les numéros municipaux 302 et 302 1/2 rue **Dumaine** ayant salon, trois chambres à coucher, cuisine attenant à la bâtisse principale avec une chambre, citerne, lieux d'aisance, hangar pour laver, cabane à charbon et à bois à chaque corps de logis. Loué à raison de quatorze piastres par mois chaque corps de logis.
2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le deuxième district de cette ville désigné par la lettre C dans l'ilet borné par les rues **Dumaine, Roman, Ste-Anne et Prieur**, sur une esquisse annexée à un acte dans le bureau de F. J. Dreyfous, esq., notaire, lequel lot mesure plus ou moins 34 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la dite rue Dumaine sur une profondeur de 201 pieds 2 pouces et 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Roman et 190 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté qui touche à la rue Prieur. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage recouvert en ardoises, retiré de la rue, ayant deux chambres, deux cabinets dans la bâtisse principale, galerie devant, cuisine, bâtisse avec deux chambres, hangar, pigeonnier, lieux d'aisances, grand puits, magnolias et plaqueminiers, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 328 rue Dumaine.
3° Quatre lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville désignés par les lettres A, B, C et D dans l'ilet borné par les rues **Dumaine, Prieur, Johnson et Ste-Anne**, sur une esquisse de E. Pilié, datée le 9 octobre 1888, annexée à l'inventaire de cette succession pris par F. J. Dreyfous, notaire, le 10 octobre 1888, d'après la dite esquisse les dits lots mesurent, à savoir: Lot A, trente deux pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine sur cent dix pieds de profondeur; lots B et C mesurent chaque trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine sur cent dix pieds de profondeur, et le lot D vingt trois pieds neuf pouces de face à la rue Dumaine sur cent dix pieds de profondeur.
Les améliorations sur les lots A, B et C comprennent trois corps de logis doubles élégants en bois et à un étage, recouverts en ardoises, connus par les numéros municipaux 341 et 341 1/2, 346 et 346 1/2 et 348 et 348 1/2 rue Dumaine, ayant trois chambres, salons, cuisine attenante à la bâtisse principale ayant une chambre, citerne, lieux d'aisance, etc., à chaque corps de logis—Loués à raison de $14 par mois chaque corps de logis.
Les améliorations sur le lot D comprennent un cottage élégant, élevé, recouvert en ardoises, connu par le numéro municipal No 350 rue Dumaine, ayant salon et salle à manger, deux grandes chambres à coucher, cabinet, garde-pont, corridor sur le côté, cuisine attenante à la bâtisse principale ayant une chambre, hangar pour le charbon et le bois, lieux d'aisance, citerne, etc.—Loué à raison de $19 par mois.
Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs et renfermeront les clauses de garantie usuelles de transfert d'assurance, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procédures, etc.
Le tout sera vendu libre de taxes jusqu'à la date de la vente. Pour plus amples détails voir les plans d'Edgar Pilié, voyer, daté le 10 novembre 1888, qui sont exposés à la Bourse. On peut visiter la propriété à n'importe quel moment avant la vente.
10nov—10,17,24—1,8,15déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie résidence à étage rue Ste-Anne, No 259.

La maison en briques et la résidence attenant formant l'encoignure de la rue des Marais et du Chemin du Bayou, rapportant $35 de loyer par mois. Vente péremptoire pour satisfaire une créance.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et passage de la Bourse—SAMEDI, 15 décembre 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des encanteurs rue St Charles Nos 72 et 74—
1° Un lot de terre formant encoignure au Chemin du Bayou et de la rue Marais, mesurant 55 pieds 3 pouces de face au Chemin du Bayou, 84 pieds 4 pouces de face à la rue des Marais, [illegible] pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 80 pieds 6 pouces de large sur la ligne du fond. Ensemble une maison en briques ayant six pièces. A côté une résidence faisant face à la rue Marais séparée de la bâtisse de l'encoignure contenant un vestibule et quatre chambres, dans la cour sur la ligne du fond une autre bâtisse de plusieurs pièces. Le tout divisé en trois locations et louées $55 par mois. Deux citernes, hangar, lieux d'aisance, etc., etc.
2° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Ste Anne, Dumaine, Villeré et Robertson, mesurant 24 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Ste Anne sur 89 pieds 9 pouces de profondeur. Ensemble une résidence en bois couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée un vestibule, salon et salle à manger avec deux chambres au premier. Une bâtisse à étage dans le fond de la cour couverte en ardoises ayant quatre chambres, cour briquetée, citerne, lieux d'aisance, etc. etc. Le tout en bon état.
Le tout conformément aux plans maintenant à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets [illegible]
Actes de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acheteurs.
5 déc—5, 8, 9, 12 au 15

Succession de M. et Mme Charles Pieprbring. No 21,517. Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI [illegible] janvier 1889 [illegible] il sera vendu à midi à la Bourse [illegible]
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire.
5 déc—5 12 19 26—janv [illegible]

Succession de Camille Sparicio.

No 25 426—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un décret rendu par l'Ho[illegible]
Conditions—Comptant.
JAS. P. GUINAULT, Encanteur.
5 déc—5 11 15

Résidence Brierre, sur l'avenue de l'Esplanade, No 399, située dans un charmant voisinage et une des plus belles résidences de l'Esplanade.

Vente de Syndic.

Dans l'affaire de Theodore Brierre & fils vs. leurs créanciers—No 21,658.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau et Passage de la Bourse—SAMEDI [illegible]
17 nov—17 24—déc 1 8 15 22

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

La belle et élégante maison de résidence double à deux étages, Nos 375 et 377 rue Magazine.

Vente pour opérer un partage.

Mme Daniel Haley vs. Mme Jennie Lampman, épouse, etc.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D—No 24 803.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI 15 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre l'Allée Commerciale et la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 5 novembre 1888, et signé le 9 novembre 1888 il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, dans l'affaire sus-mentionnée, savoir:
Un terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 6 du carré d'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Thalie et Melpomène, d'après un plan de B. Terrier, daté du 30 avril 1854 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, lequel terrain mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face rue Magazine sur 191 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur [illegible] étant la propriété acquise par ladite Mme Daniel Haley et autres de M. D. Gillespie par acte de partage passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 27 février 1867, inscrite au bureau de l'annotateur de cette ville livre 9, folio 697.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises et ayant de chaque côté au rez de chaussée deux grands salons doubles et galerie; au premier étage deux chambres, galerie et cabinet. La cuisine contient trois chambres aux deux étages, gaz dans toute la maison et un grand balcon et galerie à la façade. Dans les deux cours il y a des citernes, un hydrant et des lieux d'aisance.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix d'acquisition les taxes d'Etat et de ville de 1888, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais de l'acquéreur.
10nov—10 17 24—déc 1 8 15

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Premier District,

Coin des rues Clio et Liberty.

Succession de Rose McEntee, épouse de Michael Clark.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 25,148.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS— George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI 22 décembre 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" daté le 16 novembre 1888 et rendu dans la succession ci dessus intitulée.
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato formant l'encoignure des rues Clio et Liberté et mesurant 29 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Liberté sur 81 pieds de profondeur et de face à la rue Clio et entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins borné à l'arrière par une allée commune de 3 pieds de largeur, en commun avec ce lot et autres lots, et le privilège de s'en servir.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois, à un étage, servant à la fois de magasin et de résidence et empiétant d'environ 1 pied sur le terrain adjacent. Le voisinage est bien habité et près du Nouveau Bassin. Les chars des rues Clio et Erato passent devant la propriété.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et lien des vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 devront être déposés au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Woulfe & Rollen, notaires, aux frais des acquéreurs.
17 nov—17 18 24—1 8 15 22 déc

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; Ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
199 ....Rue Canal........199
6juin—Dim